



## CPR AM lance le fonds « Future Cities » consacré à l'urbanisation durable

Paris, le 3 octobre 2019 – CPR AM élargit sa gamme de fonds thématiques avec le lancement de CPR Invest – Future Cities, compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois CPR Invest, lancé le 17 septembre dernier, qui investit dans les actions internationales présentes dans l'écosystème urbain. La gestion est assurée par Arnaud du Plessis et Alexandre Blein.

*« Notre siècle est celui où tout s'accélère, et l'urbanisation n'y échappe pas. Les projections démographiques impressionnent et laissent envisager les défis auxquels les villes sont d'ores et déjà confrontées. Nous sommes fiers d'annoncer le lancement de CPR Invest – Future Cities, un fonds qui s'appuie sur une tendance profonde, créatrice de valeur à forte visibilité, et qui entend contribuer à un développement urbain respectueux des populations et de l'environnement »,* déclare Gilles Cutaya, directeur général délégué et directeur marketing et communication de CPR AM.

Le 21<sup>ème</sup> siècle sera assurément celui des villes, qui concentrent une part toujours plus importante de l'activité et de la population mondiales. Si de puissants moteurs démographiques et économiques – particulièrement à l'œuvre dans les pays émergents - nourrissent la thématique en potentiel de croissance, ils la confrontent également à des défis d'ordre environnementaux, sociaux et économiques.

Le lancement de CPR Invest – Future Cities répond donc cette conviction de CPR AM que la transition vers la ville de demain est riche d'opportunités : des infrastructures urbaines, pierres angulaires du développement économique et de la transition énergétique, aux innovations technologiques destinées à une gestion efficace et durable des villes, en passant par l'invention de nouveaux services pour faciliter la vie du citoyen au quotidien... autant de solutions que CPR AM souhaite développer.

Le cœur de la philosophie d'investissement de ce nouveau fonds réside dans une appréhension globale de la thématique, qui ne se focalise ni uniquement sur les infrastructures, ni uniquement sur les nouvelles technologies. Son découpage sectoriel repose sur l'identification par l'équipe de gestion des cinq piliers de l'écosystème urbain : **Construction, Mobilité, Connectivité, Ressources et Services.**

*« Cet univers d'environ 500 valeurs présente une grande amplitude sectorielle et une couverture mondiale qui l'expose à tous les moteurs de croissance de la thématique. »* souligne Arnaud du Plessis.

Pour intégrer les enjeux extra-financiers au cœur de la thématique, l'équipe de gestion applique aux entreprises de cet écosystème urbain un double filtre basé sur la prise en compte de critères ESG pour exclure les entreprises jugées peu compatibles avec un développement urbain harmonieux et celles faisant l'objet de controverses ou impliquées dans des scandales publics.

L'équipe de gestion applique ensuite son processus de gestion classique qui combine analyse quantitative à deux niveaux, analyse fondamentale approfondie et gestion du risque.

Le portefeuille de CPR Invest – Future Cities, géré activement, compte environ 70 valeurs. Son objectif d'investissement consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans).

Le fonds est enregistré en France, Belgique, Finlande, aux Pays-Bas et en Suède. Il est en cours d'enregistrement en Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Pays-Bas, République Tchèque, Suède et en Suisse.

*« Le développement durable va marquer de son empreinte l'urbanisation. D'une nécessité, nous souhaitons faire une opportunité pour nos clients, avec une solution exposée à une tendance structurelle et inévitable permettant de diversifier leurs portefeuilles d'actions internationales »,* conclut Vafa Ahmadi, directeur des gestions actions thématiques.

\*\*\*\*

## CARACTERISTIQUES : CPR INVEST-FUTURE CITIES

| GENERAL                                    |  |                             |   |                                  |
|--|--|-----------------------------|---|----------------------------------|
| Société de gestion                         | CPR Asset Management   |                             |   |                                  |
| Forme juridique                            | Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois CPR Invest  |                             |   |                                  |
| Date de création                           | 17/09/2019   |                             |   |                                  |
| Durée de placement recommandée             | Plus de 5 ans  |                             |   |                                  |
| Devise de référence                        | USD  |                             |   |                                  |
| Eligibilité au PEA                         | Non  |                             |   |                                  |
| Pays d'enregistrement                      | En cours d'enregistrement en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, République Tchèque, Suède et en Suisse  |                             |   |                                  |
| ACTION                                     | A EUR-Acc / A EUR-Dist   | I EUR-Acc                   | E EUR-Acc                                   | R EUR-Acc                        |
| Code ISIN                                  | C : LU1989763773<br>D : LU1989763856   | LU1989764151                | LU1989763930                                | LU1989764235                     |
| Type d'investisseurs                       | Tout investisseur  | Investisseur institutionnel | Investisseur institutionnel « early bird »* | Distributeurs sans rétrocessions |
| Date de création de l'action               | 17/09/2019   |                             |   |                                  |
| Devise de référence de l'action            | EUR  | EUR                         | EUR   | EUR                              |
| Couverture de change                       | Non  |                             |   |                                  |
| Affectation des résultats                  | Capitalisation ou distribution   | Capitalisation              | Capitalisation                              | Capitalisation                   |
| ORDRES                                     | A EUR-Acc / A EUR-Dist   | I EUR-Acc                   | E EUR-Acc                                   | R EUR-Acc                        |
| Min. de souscription initiale              | 1 fraction d'action  | 100 000 €                   | 100 000 €                                   | 1 fraction d'action              |
| Fréquence de valorisation                  | Quotidienne  |                             |   |                                  |
| Heure limite d'ordre (heure du Luxembourg) | Avant 14h sur la base de la VL en J  |                             |   |                                  |
| Date règlement aux S/R                     | J+3  |                             |   |                                  |
| Dépositaire                                | CACEIS Bank, Luxembourg branch   |                             |   |                                  |
| FRAIS**                                    | A EUR-Acc / A EUR-Dist   | I EUR-Acc                   | E EUR-Acc                                   | R EUR-Acc                        |
| Commission max. de souscription            | 5,00 %   |                             |   |                                  |
| Commission max. de rachat                  | Néant  |                             |   |                                  |
| Frais max. de gestion TTC p.a.             | 1,50%  | 0,75%                       | 0,55%                                       | 0,85%                            |
| Frais administratifs max. p.a.             | 0,30 %   | 0,20%                       | 0,20%                                       | 0,30 %                           |
| Frais max. de conversion TTC               | 5,00 %   |                             |   |                                  |
| Commission de surperformance***            | 15 % TTC de la surperformance au-delà de celle de l'actif de référence sur un an, dans la limite de 2 % de l'actif net   |                             |   |                                  |
| PROFIL                                     |  |                             |   |                                  |
| Univers d'investissement                   | Actions internationales – Sociétés impliquées dans toutes les activités liées au développement urbain, dont, entre autres, l'immobilier et la construction, les biens d'équipement, la production d'énergie et les infrastructures, le transport, la gestion de l'eau et des déchets, les télécommunications, la technologie relative aux communications, aux réseaux et à l'automatisation. |                             |   |                                  |
| Objectif de gestion                        | Surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans des actions internationales de sociétés qui promeuvent l'urbanisation et le développement durable des villes, tout en intégrant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E, S et G, soit collectivement ESG) au processus d'investissement.                        |                             |   |                                  |
| Indicateur de comparaison                  | Indicateur de référence utilisé a posteriori à titre de référence, sans contraindre la gestion : MSCI All Country World Index (MSCI ACWI) Net Total Return en euro (dividendes nets réinvestis)  |                             |   |                                  |

**RISQUES\*\***

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Risque de perte de capital | Oui   |
| Risque actions             | Oui (y compris pays émergents et petites capitalisations) |
| Risque de contrepartie     | Oui   |
| Risque de change           | Oui (y compris pays émergents)                            |
| Risque taux et crédit      | Oui   |
| Risque de liquidité        | Oui   |

**ECHELLE DE RISQUE (SRRI)\*\*\*\***

|                       |   |   |   |   |   |   |                      |  |
|-----------------------|---|---|---|---|---|---|----------------------|--|
| A risque plus faible, |   |   |   |   |   |   | A risque plus élevé, |  |
| plus faible           |   |   |   |   |   |   | plus élevé           |  |
| 1                     | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |                      |  |

Données au 17/09/2019 - Informations synthétiques devant être complétées par la consultation des documents légaux de l'OPC. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base de son document d'informations. Il peut exister des cas où les parts du FCP ne seraient pas disponibles dans les pays d'enregistrement cités ci-dessus ou autres, les investisseurs sont alors invités à se rapprocher des équipes de CPR AM pour plus d'information. \* Premiers souscripteurs à la création du jusqu'à l'atteinte d'un encours de 100 millions €, et pendant une période d'un an après le lancement. Soumis à l'accord du conseil d'administration de la Sicav. \*\* Il est recommandé de se référer au DICI ou au prospectus du FCP pour une meilleure compréhension de l'ensemble des risques et des frais appliqués au FCP. \*\*\* Une explication détaillée des frais de surperformance ou frais variable est disponible dans le DICI et le prospectus du FCP disponibles auprès de CPR AM sur simple demande ou sur le site Internet [www.cpr-am.fr](http://www.cpr-am.fr). \*\*\*\* Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

### **A propos de l'équipe actions thématiques :**

CPR AM est, depuis 2015, le centre d'expertise en gestion actions thématiques pour le groupe Amundi au niveau mondial et figure parmi les acteurs les plus importants dans ce domaine en Europe.

L'approche thématique de CPR AM trouve son origine dans l'identification des mégatendances sociétales, démographiques, économiques, environnementales et technologiques qui caractérisent notre présent et façonnent notre futur. Avec près de 9 milliards d'euros d'actifs sous gestion à fin juin 2019 et une gamme riche de fonds ouverts et dédiés, déployée à travers le monde, CPR AM a su être pionnière et est reconnue sur des thématiques phares telles que le vieillissement de la population et les entreprises disruptives. Depuis 2017, la société développe une gamme thématique à dimension ESG et à impact sur des stratégies variées comme la chaîne de valeur alimentaire, l'éducation ou encore le changement climatique.

L'équipe de 12 professionnels de l'investissement partage ses savoir-faire pour optimiser et enrichir les capacités de gestion à thème avec une ambition majeure, celle d'assurer la pérennité et le développement des solutions d'investissement thématiques existantes et à venir qui concilient « sens et potentiel de performance ».

### **Information :**

Le présent document, donné à titre d'information, est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble, et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel CPR Asset Management décline toute responsabilité. Ce document ne saurait constituer une publicité, ni une offre d'achat ou de vente. Il n'engage pas la responsabilité de CPR Asset Management. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures.

### **A propos de CPR Asset Management :**

CPR AM est une société spécialisée en gestion, agréée AMF, filiale autonome à 100% d'Amundi Group. CPR AM se consacre exclusivement au métier de la gestion pour compte de tiers (institutionnels, entreprises, assurances, banques privées, gérants de fonds et professionnels du patrimoine). CPR AM couvre les principales classes d'actifs (actions, convertibles, diversifiés, taux et crédit).

CPR AM en chiffres à fin juin 2019 :

- Plus de 49 milliards € d'actifs gérés
- Plus de 100 collaborateurs dont plus d'un tiers dédié à la gestion

**CPR Asset Management**, Société anonyme au capital de 53 445 705 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 - 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France – 399 392 141 RCS Paris.



### **CONTACTS :**

Karine Gauthier – Relations Presse – E [karine.gauthier@cpr-am.com](mailto:karine.gauthier@cpr-am.com) - T +33 1 53 15 71 66

Pauline Marteau – Relations Presse – E [pauline.marteau@cpr-am.com](mailto:pauline.marteau@cpr-am.com) - T +33 1 53 15 70 01